

Fiche travailleur



Bus à la carte

Bus à la carte est une entreprise sociale qui met en relation des entreprises situées dans des zones difficiles d'accès avec des chômeurs en manque de mobilité.

Pourquoi ?

Vous pouvez candidater à des postes autrement inaccessibles et vous rendre sur le lieu de travail plus facilement.

Comment ça marche ?

- **Vous nous communiquez un planning** avec vos jours de travail.



- **Nous vous contactons** pour vous proposer un covoiturage avec un employé de votre entreprise ou de l'une de ses voisines.
- **Nous vous envoyons un contrat** récapitulatif si vous acceptez (horaire, lieu de rencontre).
- **Vous procédez aux règlements de vos transports** chaque vendredi pour la semaine suivante (virement, Lydia, Paypal ; 1 euro par trajet).
- **Nous vous envoyons le numéro de téléphone de votre conducteur** et il reçoit le vôtre.
- **Nous vous envoyons un SMS** la veille de chaque covoiturage. N'hésitez pas à nous contacter s' il y a un changement non prévu.
- **Rendez-vous chaque jour au point de rendez-vous**, si vous ne pouvez pas être à l'heure, contactez à l'avance le conducteur et envoyez-nous un message. Si vous n'êtes pas joignable ou que votre retard influe sur les horaires de travail de votre conducteur, vous ne serez pas attendu.

